



CHARTRE D'ACCUEIL DES ANIMAUX

Je pars en vacances avec mes maîtres

Je ne reste pas
seul dans le gîte
J'évite d'aboyer et
je ne dégrade pas
le gîte

*J'utilise mon panier ou la
couverture mise à disposition
par le propriétaire (il m'est
interdit de dormir sur les
lits)*

**Je respecte
le silence des
lieux.**

Quand je sors,
je reste sous
surveillance de
mes maîtres



*Je suis propre, mes
maîtres jettent mes
déjections dans la
poubelle*

Je ne fais pas
mes besoins
n'importe où
dans le jardin.

A mon départ, aucune trace de mon passage :
mes maîtres ont fait le ménage dans le gîte et
ont laissé le jardin impeccable.

Le propriétaire des lieux vous remercie de respecter ce code de bonne conduite. En cas de non respect de cette chartre ou de dégradations un dédommagement pourra vous être demandé par le propriétaire.